

1005 CH59

## **COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N°59**

DU 23/06/2015

# "AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" RÉHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIÈRE DU MÂT

Prése nts	M./Mme.	SOCIETE	E-MAIL	GSM	DIFF.
	Mlle FONTAINE Adèle	MAITRE D'OUVRAGE	a.fontaine@braspanon.re	0692 67 23 49	
Х	M. DARON Xavier	ARCHITECTE	xavier_daron@orange.fr	0692 61 89 55	
	M SIBERT Henri	CT VERITAS	henri.sibert@re.bureauveritas.com	0692 09 99 18	
	M CENS Alain	CT VERITAS	alain.cens@re.bureauveritas.com	0692 04 72 56	
	M PERRIER Jean-François	CSPS SOCOTEC	jfperrier@socotec.re	0692 77 62 97	
Х	M. ELLAMA Jimmy	PAQ ALU TP	paq-alu2@wanadoo.fr	0692 88 63 92	
	M. SCHLAEINTZAUER	SCHLAEINTZAUER	schlaeintzauer.sarl@orange.fr	0692 24 29 59	
	M. ABDALLAH Faouzi	S2R	faouzi.benabdallah@s2r.re	0692 61 00 11	
	M. BLANC	S2R		0692 66 94 19	
Retard	M. ROUGET	S2R		0692 87 79 74	
	M. MARINIER Mickael	M-METALLERIE	mmetalleri@gmail.com	0692 82 22 25	
	M. PETIL Cédric	M-METALLERIE	petil.mmetallerie@gmail.com	0692 82 22 25	
	M. ARNAL Jean-Luc	TEP	jl.tep@hotmail.fr	0692 78 40 86	
Retard	M. HOAREAU Christopher	ESPACE ALUMINIUM	christopher.h@espace-aluminium.com	0692 95 68 92	
	M. SEGA Max-Willy	REMBAT	max-willy.sega@orange.fr	0692 86 46 02	
	M. FICHORA J.B.	REMBAT	jb.fichora@orange.fr	0692 01 52 13	
	M. M'DOIHOMA Geoffroy	SOREPLAC	soreplac@gmail.com	0692 00 10 06	
	M. ATANARI Serge	SARB	sarb.atanari@orange.fr	0692 56 37 67 0692 56 47 57	
	M. GRONDIN Stéphane	IDEM	idemsg@gmail.com	0692 09 09 45	
	M. BLART Jeremy	IDEM	idembj@gmail.com	0692 41 69 36	
	M. RIVIERE Hugues	RIVIERE SCHINDLER	hugues.riviere@riviere-schindler.com	0692 91 09 12	
	M. OLERY Ulrich	OLERY	oleryulrich@hotmail.fr	0692 33 54 65	

PROCHAINE RÉUNION : LE 10/07/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUÉES : TOUTES

## **AVANCEMENT DU CHANTIER**

## **MAÎTRE D'OUVRAGE**

FT : la mairie doit transmettre nom & coordonnées chargé d'affaires à l'entreprise PAQ ALU TP OPR → pour début juillet / à préciser selon avancement entreprises

## **EFFECTIF SUR SITE**

Électricien 2 / VRD 3

## **VRD**

Travaux EDF

- → réseau enterré sur chantier
  - → réalisé, tranche refermée, poteau déposé

Coursive RDC & salle polyvalente :

- → RAPPEL (15/05/22) : restent traces de ciment en coursive : à nettoyer
- → RAPPEL (15/05/22) : sur grilles métalliques coulures ponctuelles de laitance : à nettoyer

RAPPEL (15/05/29): travaux à prévoir:

Parking arrière

**Plantations** 

RAPPEL (15/05/15): Badamiers de Maurice: 3 restent à approvisionner & planter

- → entreprise a proposé en variante des tronçons en remplacement des terminalia mentali refusées car trop petits. Les arbres posés sont :
  - 1 semble mort
  - 1 est aussi petit que ceux précédemment refusés
  - → les arbres morts ou refusés car trop petits devront être remplacés par les terminalia mentali précédemment refusés
- → Plantations complémentaires : essence : bambou "gigantochloa" : six sujets → plantés Revêtements définitifs

Réalisation des enrobés : à reporter jusqu'à intervention de EDF & VEOLIA

- → portails : posés en même temps que revêtements définitifs, i.e. après intervention EDF
  - → RAPPEL (début pose : donner date
  - → RAPPEL (15/05/15) → tenir informé MOe de la mise en fabrication desdits portails & grilles
    - → convenu visite d'atelier des que débute la fabrication

 $PM \rightarrow Traitement podotactile des escaliers : à mettre en place juste avant réception (durant OPR)$ 

Éclairage extérieur

Plots réalisés, tout posés

Raccordements:

→ FT : la mairie doit transmettre nom & coordonnées chargé d'affaires à l'entreprise

#### **GROS ŒUVRE**

Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton (notamment sur métallerie), reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, finition pourtour palier haut de l'escalier avant pose volée métallique, etc...

→ RAPPEL (15/05/15) : reprises ponctuelles d'enduits : par endroits, sur murs existants, enduit fissuré & faïencé + sonne creux : à reprendre

RAPPEL (14/05/23) PM : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 : PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

RAPPEL (15/04/17) R+1 : Gaine ascenseur : VH carrée sans grille

→ Grille fournie + posée par EGB SIOU en même temps que les autres travaux de finition

## **CHARPENTE MÉTALLIQUE**

## **COUVERTURE**

Platelage exposé (couverture en façade nord) : début de moisissure sur certaines planches

→ RAPPEL (15/03/13): suite remplacement des planches moisies, transmettre fiche d'autocontrôle

## ÉTANCHÉITÉ

#### **MENUISERIE MÉTALLIQUE**

Garde corps escalier : pose interrompue

→ soudures particulièrement grossières, ouvrage refusé en l'état par MOe : à reprendre dans son intégralité

Mains courantes escalier : posées OK

Main courante en coursive R+1 : posée OK au début près que les carrières d'angle ne sont pas celles qui étaient prévues au marché et au exe

Pignons en métal déployé : ouvrants en R-1 : gonds soudés

→ soudures reprises

Pignons en métal déployé : cornières des angles

Modèle non conforme au dossier marché et non plus conforme aux plans d'exécution corrigés par la maîtrise d'œuvre

## **MENUISERIE BOIS**

Volets du RDC :

Bloc-portes en RDC:

- → local électrique : remplacer mécanisme (prévoir avec clef)
- → WC handicapés: baguettes à prévoir
- → reprises à effectuer : taquets et butées à prévoir

RAPPEL (18/07/14) : fiches techniques, Études d'exécution & PAC : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

#### **MENUISERIE ALUMINIUM**

À réaliser : EM1 en palier ht de l'escalier à prévoir

Seuils toutes menuiseries EM1 : <u>déposer seuil, caler, coller (résine polyester)</u> : URGENT

→ RAPPEL (15/06/23): annoncé pour semaine prochaine

#### **REVÊTEMENTS DURS**

RAPPEL (15/05/15) : butées basse des crémones RH : à reprendre (combler &/ou niveler à la colle) puis reposer butées du menuisier

→ RAPPEL (15/05/29) : nettoyer tous seuils de menuiseries alu en R+1 & RDC (après reprise seuils par le menuisier)

R+1 : faïence WC  $\rightarrow$  RAPPEL (15/05/29) : à reprendre dans un WC en coordination avec plombier & plaquiste

Carrelage devant GT en RDC:

→ RAPPEL (15/05/29) : un carreau avec éclats : à reprendre

## **PLAQUES DE PLÂTRE**

Prévoir reprise urgente à réaliser dans WC R+1 (suite absence attente alim AEP pour WC dans plaque de plâtre, plombier a cassé la GT)

→ convenu réalisé par carreleur

#### **PLOMBERIE**

Nettoyage général (bâtiment et abords) à prévoir pour prochaine

PM / clefs transmises ce jour : grille métallique devant ascenseur, menuiserie aluminium accès WC handicapés au RDC, 1 menuiserie bureau en R+1. Convenu avec électricien : les menuiseries aluminium en RD C et RH de la cage d'escalier doivent rester ouvertes (non fermées à clef)

Robinets de puisage

- → localisation puisages extérieurs : indication manuelles rajoutées sur plans dossier chantier
- → Intervention puisages extérieurs : réalisée
- → Robinet de puisage en R-1 : positionné au mauvais endroit, à déplacer

RAPPEL (15/04/10) : réseau AEP : essais coprec réalisés : à transmettre au Moe

Compteur VEOLIA XXX et compteur réalisé

→ Raccorder XXX sur compteur

Trou réalisé dans plaques de plâtre pour pose compteur : à reboucher et remettre trappe déposée.

#### ÉLECTRICITÉ

RAPPEL (14/11/07) : percement de la dalle BA R+1 au niveau GT : scellement d'une gaine convenu mercredi 12/11/14

RAPPEL (14/11/07) : alim ascenseur : en triphasé, selon EXE ascensoriste, convenu mise en place mercredi 12/11/14

Nettoyage général à prévoir pour prochaine réunion

L'entrepreneur signale des vols :

- → ce WE (toute coursive RDC laissée ouverte par menuisier métallique)
- → durant la nuit du jeudi 21/05 au vendredi 22/05 (alors que bâtiment sécurisé, mais une menuiserie en R+1 forcée!)
  - → RAPPEL (22/05/15) : doit transmettre au MOe copie des déclarations à la Police dans le courant de la semaine à venir

R+1 : bureaux : équipements : pose interrompue : à reprendre

RDC : salle polyvalente : équipements : pose interrompue : à reprendre

→ implantation luminaires du RDC : fichier DIALUX transmis par email au MOe

OPR → faire retour au MOe sur plan des luminaires en RDC/salle polyvalente

Coursive : l'entreprise propose l'ajout de luminaires. La maîtrise d'oeuvre souhaite que les luminaires ajoutés soient identiques à ceux déjà posés (projecteurs iodures)

→ le MOe attends une proposition de réorganisation de l'affectation des luminaires (PAS DE TS)

#### **ASCENSEUR**

OPR → pour mi juin / à préciser selon avancement entreprises

## **PEINTURE**

DEP: sections en fonte: à peindre: ref. SE2106

→ déposer (si possible) les DEP pour mise en peinture, sinon au moins démonter les colliers avant peinture

Intervention en extérieur (coursives):

- → reprendre travaux de peinture (fin de première couche & seconde couche : finition) Intervention en intérieur :
  - → peinture de couleur dans cage d'escalier : à reprendre en blanc

PM : peinture cage escalier "pour voir" : peinture en blanc de la partie supérieure et si pas nécessaire de reprendre en blanc partie inférieure alors on la conserve dans la couleur retenue

→ convenu intervention durant OPR à priori à partir du 15/06/15

PM : peinture des portes ascenseurs à prévoir selon référence indiquée à une précédente réunion de chantier : consulter les comptes-rendus précédents

#### **TOUTES ENTREPRISES**

## OPR → pour début juillet / à préciser selon avancement entreprises

PRÉVOIR FERMETURE SCRUPULEUSE DE LA COURSIVE RDC DURANT LES TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS, ÉLECTRICITÉ & PLAQUES DE PLÂTRE PAR COULISSANTS MÉTALLIQUES; S'ORGANISER AVEC LES AUTRES ENTREPRISES POUR LA GESTION DES CLEFS ; en l'absence d'entreprises sur site l'accès à la coursive RDC doit être impossible

## ATTENTION À NE PAS DÉGRADER LES PAROIS DE L'ASCENSEUR

#### Gestion des clefs :

PM: L'électricien a 2 jeux de clefs: se rapprocher de lui pour en obtenir un si nécessaire

Merci aux autres entreprises d'indiquer si elles sont en possession des clefs

O	P	C

PROCHAINE RÉUNION : LE 10/07/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUÉES : TOUTES

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences